

DÉLIBÉRATION N°2019-03-15-17 du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 15 mars 2019

POINT 21 : APPROBATION SUBVENTIONS ACCORDEES AUX PARTENAIRES DU PROJET NEXT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université de Nantes.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 30 voix pour et 1 abstention les subventions accordées aux partenaires du projet NEXT, telles qu'annexées.

À Nantes, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation

La Première Vice-Présidente

Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 2 6 MARS 2019 Affiché le : 2 6 MARS 2019



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2019

POINT 21 - APPROBATION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PARTENAIRES DU PROJET NEXT

ANNEXE A LA DELIBERATION

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 107 000 €, et au CHU d'une subvention de 128 000€ pour la réalisation du projet SYSMICS.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution au CHU d'une subvention de 235 000 € pour la réalisation du projet L'HEMA NEXT.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'IFSTTAR d'une subvention de 129 409 € pour la réalisation du projet BRANCH.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 170 000 € pour la réalisation du projet THERASCOOP.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution au CNRS d'une subvention de 492 000 € pour l'accueil de Mme ABELLAN.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 420 000 € pour l'accueil de M.MONVOISIN.

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution à l'INSERM d'une subvention de 404 400 € pour l'accueil de Mme VION.